

Nouvelle adresse, nouvelles ambitions : Capitole Energie poursuit sa croissance

29 Octobre 2024, à Toulouse – Capitole Energie, acteur majeur dans le conseil en achat d'énergie pour les entreprises, annonce avec enthousiasme son installation dans de nouveaux locaux, un déménagement qui marque une étape clé dans l'histoire de l'entreprise. Ce nouvel environnement de travail, situé au *10 Rue Vidailhan 31130 Balma*, reflète la forte dynamique de croissance et les ambitions futures de Capitole Energie.

Depuis sa création, Capitole Energie s'est imposée comme un leader dans l'optimisation des contrats d'énergie pour les entreprises, offrant des solutions sur mesure afin de les accompagner dans leur transition vers des énergies plus durables. L'intégration au sein du **groupe EPSA**, acteur international du conseil en performance durable, a renforcé cette trajectoire ascendante, ouvrant de nouvelles perspectives de développement.

Ce déménagement s'inscrit dans cette continuité et traduit l'essor que connaît Capitole Energie. Ces nouveaux locaux, modernes et spacieux, ont été pensés pour répondre aux besoins croissants de l'entreprise. Ils offriront à ses équipes un cadre de travail plus collaboratif, propice à l'innovation et à la création de nouvelles solutions énergétiques pour ses clients.

« Ce déménagement représente une étape majeure pour Capitole Energie. Ces nouveaux locaux incarnent notre ambition de poursuivre notre développement, tout en renforçant notre engagement pour une transition énergétique durable, au service de nos clients et de l'environnement. »

déclarent Benoit Vilcot et Pierre-Jean Haure, dirigeants de Capitole Energie

Dans un secteur énergétique en pleine mutation, Capitole Energie entend continuer à jouer un rôle central en proposant des services à forte valeur ajoutée, en s'appuyant sur des équipes en constante expansion. Ce nouvel environnement de travail permettra également d'accueillir de nouveaux talents et de soutenir la dynamique de croissance de l'entreprise.

À propos de Capitole Energie by EPSA :

Pionnier dans la régulation de notre activité, Capitole Énergie, désormais membre du groupe international EPSA, est le premier acteur de courtage en énergie certifié Conseiller en Investissements Financiers (CIF), régulé par l'Autorité des marchés financiers (AMF) et immatriculé au Registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS). Plusieurs fois récompensée, Capitole Énergie continue d'exercer en tant que société indépendante de courtage en énergie, au service des entreprises de tous secteurs : industriel, tertiaire, agricole, syndicats de copropriété et collectivités locales sur toute la France. Matricule ORIAS n°20006125 – CIF.

Contact Presse

Mylène PROST

mprost@capitole-energie.com

Tel. 06 63 77 85 93